

Énergie Est : les Citoyens au Courant félicitent la CMM pour sa résolution envers l'ONÉ et invite Québec à intervenir aussi

Vaudreuil-Soulanges, le 10 juin 2016 – Les Citoyens au Courant (CaC) félicitent la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pour sa résolution adoptée hier. Dans cette résolution, la CMM demande à l'Office national de l'énergie (ONÉ) « d'exiger le dépôt de l'étude de faisabilité de TransCanada relativement au franchissement de la rivière des Outaouais, incluant les impacts sur les bassins versants, pour son projet Oléoduc Énergie Est avant de déterminer le caractère complet de sa demande consolidée » [1].

Les CaC avaient informé la CMM il y a deux semaines de cette lacune importante dans la demande consolidée pour Énergie Est déposée par TransCanada à l'ONÉ le 17 mai dernier [2]. Les CaC se tournent maintenant vers le gouvernement du Québec pour qu'il prenne ses responsabilités et exige également les informations manquantes avant que les audiences de l'ONÉ ne soient déclenchées.

« Dans l'une des sept conditions posées à TransCanada, Québec exige que le projet d'oléoduc respecte les plus hauts standards techniques pour assurer la sécurité des citoyens et la protection de l'environnement [3]. Cette condition n'est clairement pas respectée, car nous ne savons rien du franchissement de la rivière Outaouais » indique Christian Foisy, porte-parole des CaC.

« Maintenant que la CMM est intervenue au nom des citoyens sur son territoire, il faut que le gouvernement du Québec fasse de même pour tous les québécois. C'est le minimum que nos élus provinciaux peuvent faire » conclut Katherine Massam des CaC.

- 30 -

SOURCE : Les Citoyens au Courant

Pour information :

Christian Foisy
lescitoyensaucourant@faitspipelines.com, 450-510-0869

[1] <http://bit.ly/CMMResolution>

[2] <http://bit.ly/CdPCMMOutaouais>

[3] <http://bit.ly/QuebecConditions>